5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

47e ANNEE — N° 16.237

JOURNAL REPUBLICAIN REGIONAL

JEUDI 4 JANVIER 1917

Constantin fait attendre sa Réponse

Paris, 3 janvier. — Le roi Constantin n'a pas encore répondu à la démarche collective des alliés; il veut gagner du temps, et d'ailleurs certaines clauses de la Note sont pour le gêner. L'Italie s'est, une fois de plus, conformée à l'attitude qu'elle a sans cesse observée à l'égard de la Grèce, participant à toutes les démarches des alliés en ce qui concerne les mesures à prendre pour garantir la sécurité du corps expéditionnaire, mais laissant les trois puissances protectrices : la France, l'Angleterre et la Russie, agir seules en tant que puissances protectrices de la Grèce et garantes de sa Constitution. Il est bon que le gouvernement d'Athènes ait senti l'union des puissances qu'il se propose de trahir, mais qu'il n'ose pas encore attaquer ouvertement. Il faut aussi que le cabinet d'Athènes connaisse exactement la pensée des alliés : il n'y a plus place pour des expédients. Si le gouvernement d'Athènes a besoin d'un avertissement à la douzième heure, le cabinet de Londres vient de le lui donner, en nommant un agent diplomatique auprès de M. Venizelos. La France va suivre l'exemple de son alliée; c'est un pas vers la consécration du gouvernement provisoire. Il sied que Constantin apprécie clairement les résultats de toute résistance qu'il nous opposerait désormais; il sied qu'il sache aussi qu'à Paris et à Londres l'opinion de la foule est pour les solutions nettes, si non pour les solutions radicales.

CONSTANTIN NE DISSIMULE PLUS SON HOSTILITÉ

Salonique, 3 janvier. — L'intention du roi Constantin de s'élever contre l'Entente et de se ranger activement aux côtés des Germano-Bulgares devient tous les jours plus évidente. Les milieux officiels d'Athènes annoncent ouvertement qu'au cas où le blocus ne serait pas levé, la Chambre serait convoquée pour adopter une solution extrême.

Le «Neon Asty» demande nettement que le gouvernement proclame la mobilisation contre les puissances protectrices.

Le «Chronos» pousse l'impertinence jusqu'à affirmer que le gouvernement a décidé de déclarer la guerre aux alliés si ceux-ci n'acceptent pas sa demande.

Les preuves des desseins caressés par les royalistes se multiplient ainsi tous les jours. La menace, du reste, de convoquer la Chambre croupion au cas où le blocus serait maintenu, est expressément formulée dans la dernière note du gouvernement royal. C'est là une vraie et nouvelle provocation, puisque la dissolution de cette Chambre fut exigée, le 21 juin dernier, par les puissances protectrices, dans leur Note, que le cabinet Zaïmis avait accepté, au nom du roi, d'exécuter scrupuleusement.

En attendant, la réalisation des menaces, la Ligue des réservistes gouverne littéralement le pays; elle organise dans de nombreuses villes de province des cérémonies analogues à celle qui eut lieu à Athènes, ces derniers jours, pour prononcer l'anathème contre M. Venizelos.

TROUBLES A ATHENES DEVANT LES BOULANGERIES

Salonique, 3 janvier. — Des troubles viennent d'avoir lieu à Athènes devant des boulangeries. Au cours des dernières bagarres, trois manifestants ont été tués.

LE CONSUL GENERAL EN TURQUIE ADHERE AU GOUVERNEMENT NATIONAL

Salonique, 2 janvier. — M. Constantopoulos, consul général de Grèce en Turquie, vient de présenter sa démission au gouvernement de M. Lambros, en signe de protestation contre la politique suivie par le roi. Par une dépêche qu'il vient d'adresser à M. Politis, ministre des affaires étrangères, M. Constantopoulos a fait connaître qu'il se mettait à la disposition du gouvernement national.

LA FRANCE NOMME UN REPRESENTANT AUPRES DE M. VENIZELOS

Paris, 3 janvier. — Le gouvernement de la République vient également de nommer un agent diplomatique auprès du gouvernement national présidé par M. Venizelos. Son choix s'est porté sur M. Robert de Billy, conseiller d'ambassade, qui occupait les fonctions de son grade à l'ambassade de France auprès du Quirinal.

LA VRAIE GRECE

Salonique, 1er janvier (retardée). — Bien que deux mois à peine se soient écoulés depuis la création du gouvernement de la défense nationale, l'immense majorité de la nation grecque s'est déjà nettement prononcée en faveur de la politique ententophile de M. Venizelos, et contre la politique germanophile du roi Constantin. Voici l'énumération des divers éléments qui ont jusqu'ici donné, dans des meetings enthousiastes, leur adhésion au mouvement national :

1° Toutes les populations de l'intérieur Macédoine (1 million 170,000 habitants);

2° Douze îles de l'Archipel, à savoir : Crète, Metelin, Chio, Samos, Syra, Andros, Naxos, Imbros, Lemnos, Ténédos, Santorini, Psara (750,000 habitants);

3° Huit communautés florissantes établies dans les pays de l'Entente, à savoir : celles de Paris, de Marseille, Londres, Liverpool, Manchester, Cardiff, Pétrograd et Moscou (représentant au minimum 100,000 Grecs);

4° L'hellénisme compact de l'Egypte (population, 400,000 habitants);

5° L'élément grec de l'île de Chypre (155,000 habitants);

6° Dix puissantes colonies d'Afrique (en dehors de l'Egypte), d'Amérique et d'Australie, à savoir : celles de Tunisie, Sfax, Méquinez, Tananarive, Aden, Adis-Ababa, Melbourne, Montréal, New-York, Natal (représentant près de 150,000 Grecs);

7° Tout l'hellénisme irrédime de la Turquie (évalué à 3 millions de Grecs);

8° Tout l'hellénisme vivant sous le joug bulgare (1 million de Grecs).

Ces deux derniers groupements ont donné récemment un éclatant témoignage de leur attachement — sans conditions — à la politique de M. Venizelos et de leur hostilité contre la politique de Constantin (qui céda la Macédoine aux Bulgares et laissa entre les mains de l'Allemagne toute l'Asie Mineure), en envoyant leurs délégués au Congrès des colonies helléniques tenu en 1916 à Paris, malgré les représailles que leur geste devait entraîner.

Quant aux sentiments de la vieille Grèce, on en trouve la manifestation éloquente dans l'arrivée incessante de volontaires venus de Salonique par milliers avant que le blocus fût établi.

QUE FAIT CET AVION BOCHE AU-DESSUS DE SALONIQUE ?

Athènes, 3 janvier. — Un avion survole Salonique tous les jours, à une heure presque fixe. On croit qu'en dehors de l'espionnage auquel il se livre, il est chargé d'un courrier postal pour la ville d'Athènes, maintenant complètement isolée.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 2 Janvier (23 heures)

Lutte d'artillerie assez active sur le front HARDAUMONT-BEZONVAUX, intermittente SUR LE RESTE DU FRONT.

Du 3 Janvier (14 heures)

Duel d'artillerie assez vif au NORD ET AU SUD DE LA SOMME, dans la REGION DE ROUVROY et dans celle de VERDUN, autour du MORT-HOMME et de BEZONVAUX.

En CHAMPAGNE, nos patrouilles, très actives, ont ramené des prisonniers.

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Du 2 Janvier (20 heures 45)

Un détachement ennemi qui avait réussi à atteindre nos tranchées au début de la matinée, à l'est de VERMELLES, en a été aussitôt rejeté après avoir perdu la moitié de son effectif.

La nuit dernière, une patrouille d'une quarantaine d'hommes qui tentait, sous la protection d'un violent bombardement, de s'approcher de nos lignes au nord d'YPRES, a été repoussée avec de fortes pertes.

L'artillerie ennemie a montré, par intermittence, une grande activité au cours de la journée et de la nuit en différents points du front, entre la SOMME et l'ANCRE, ainsi qu'au sud et à l'est d'YPRES. Elle a été contrebattue avec efficacité. Nous avons, en outre, bombardé les positions allemandes vers NEUVE-CHAPELLE et ARMENTIERES.

Composition du Cabinet militaire du général Lyautey

M. Vidalon, colonel d'infanterie breveté, est nommé chef de cabinet du ministre de la guerre.

Le cabinet du ministre est constitué de la manière suivante :

MM. de Sorbier, consul de France, chef adjoint (chargé de la direction des affaires civiles et du secrétariat particulier); Beaune, lieutenant-colonel d'artillerie, sous-chef; Carron, lieutenant-colonel d'infanterie, sous-chef; de Tarde, auditeur de 1re classe au Conseil d'Etat, sous-chef; Bénédic, chef de bataillon d'infanterie breveté, chef du secrétariat particulier.

Etat-major particulier du ministre : les commandants Herscher, chef de bataillon d'infanterie breveté; Delmas, chef d'escadron d'artillerie breveté; Dukaczinski, chef de bataillon d'infanterie; Noguès, chef d'escadron d'artillerie; les capitaines Gandin, de l'infanterie; Gouspy, de l'infanterie coloniale; Doizelet, du génie; Loubignac, de la cavalerie; André, de l'infanterie coloniale; Fauran, de l'infanterie de réserve; Cambon, de l'infanterie de réserve.

L'Arrivée du Général Gouraud au Maroc

Casablanca, 2 janvier. — Une très belle réception a été faite au général Gouraud, lors de son débarquement à Casablanca.

En arrivant à Casablanca, le général Gouraud a adressé aux troupes du Maroc la note suivante :

« En prenant l'intérim de la résidence générale, j'adresse à tout le Maroc, Français, étrangers et indigènes civils et militaires, mon salut le plus cordial. Je retrouve avec émotion la terre où j'ai combattu et que personne n'oublie de ceux qui l'ont connue. Nous continuerons tous ensemble, sous la garde des troupes héroïques qui la défendent, l'œuvre admirable du général Lyautey : un Maroc qui s'est agrandi, prospère et pacifié, au milieu du monde en guerre.

Un Groupe d'Ouvriers français proteste contre les Déportations

Le Havre, 3 janvier. — Le baron de Broqueville, premier ministre belge, vient de recevoir un ordre du jour voté par trois mille délégués français, ainsi conçu :

« Les délégués déclarent protester de toute leur force contre les déportations cyniquement organisées par les barbares allemands; ils clouent au pilori leurs prolétaires boches qui se font, sous le casque à pointe, les complices des bourreaux qui aident à réduire leurs frères belges en esclavage et à contraindre ces malheureux à exécuter des travaux dirigés contre leur patrie, en violation flagrante des principes les plus élémentaires du droit des gens. Ils s'engagent à mettre tout en œuvre pour obliger les criminels à rapporter ces mesures odieuses, qui outragent la conscience universelle; ils exhortent les travailleurs des pays neutres, au nom de l'honneur et de la solidarité humaine, à élever la voix et à faire pression sur leurs gouvernements respectifs, afin que ceux-ci interviennent énergiquement auprès des autorités allemandes, en les rappelant à la justice, à la civilisation et à la pudeur. Ils envoient un salut fraternel et ému à leurs camarades et martyrs belges, leur crient : « Courage ! » et les assurent de leur indestructible résolution de travailler de toutes leurs forces à hâter leur délivrance. »

Le baron de Broqueville a remercié chaleureusement les ouvriers de France dans une lettre où il dit :

« Je vous exprime toute ma reconnaissance pour la protestation que votre Association a formulée en termes si énergiques contre les abominables déportations dont notre malheureux pays est la victime. Cette preuve de solidarité ne manquera pas de toucher profondément le peuple belge. »

Un Crime boche au Maroc espagnol

Madrid, 3 janvier. — On mande de Tétouan qu'un habitant du Riff a été tué par un employé du consulat d'Allemagne, dans la maison même du consulat.

En Autriche-Hongrie

Un Discours de Tisza

Zurich, 2 janvier. — On mande de Vienne :

« Au cours des réceptions du Nouvel An à Budapest, le président du Conseil Tisza a adressé aux représentants du parti du travail un discours dans lequel il remercie le parti de sa confiance dans le gouvernement.

Il a exposé ensuite la situation politique; les changements de personnes au ministère des affaires étrangères n'indiquent aucune modification dans la politique suivie. Le nouveau cabinet autrichien est une concentration d'éléments politiques dont l'action converge en vue de fortifier le dualisme.

» Le président a parlé également de l'invasion roumaine en Transylvanie. En réponse aux reproches que l'on a adressés à ce sujet au gouvernement, il a déclaré que l'armée roumaine avait subi les foudroyantes conséquences de son avance précipitée en Transylvanie. Le gouvernement tiendra à honneur de rétablir dans leur ancienne prospérité les régions dévastées.

Quant à l'action pacifique des puissances centrales, Tisza a déclaré :

« Je ne sais si nos adversaires répondront réellement à nos propositions par un refus absolu. Si l'ennemi est disposé à continuer cette guerre désormais sans but nous continuerons par de nouveaux succès à les convaincre de l'inutilité de continuer le combat. »

L'Autriche demande des Renforts turcs

Berne, 3 janvier. — Le gouvernement autrichien vient de demander de nouvelles troupes à Constantinople; celles que l'on avait reçues précédemment ont été envoyées sur le front oriental, où elles ont rendu les plus grands services, mais où elles ont perdu, en tués et prisonniers, les deux tiers de leur effectif. L'état-major autrichien demande deux divisions qui renforceraient les fronts pour la campagne du printemps.

Il paraît que cette nouvelle exigence a rencontré une forte opposition à Constantinople, qui s'inquiète de la reprise des offensives anglaises en Asie Mineure et en Arabie. Mais on ne doute pas que la Turquie, déjà rançonnée financièrement par les empires centraux, ne se soumette encore sur ce point à leur volonté.

L'Autriche répond aux Puissances scandinaves

Amsterdam, 2 janvier. — Une première dépêche de Vienne disait que l'Autriche, répondant aux Notes des puissances scandinaves, acceptait avec sympathie les propositions de M. Wilson. En réalité, la réponse autrichienne est quelque peu différente. Elle ne réserve qu'un accueil sympathique.

« Le gouvernement austro-hongrois est dans l'agréable situation, écrit la Note, de pouvoir constater que ses sentiments à cet égard sont les mêmes que ceux de votre gouvernement, et que dans sa réponse du 27 décembre il a réservé un accueil sympathique à l'initiative du président des Etats-Unis, dont il apprécie les nobles motifs. C'est avec satisfaction que le gouvernement austro-hongrois voit que le gouvernement royal de Suède (Danemark et Norvège) soutient l'initiative du président Wilson. »

Naufragés suspects sur une Plage espagnole

Madrid, 3 janvier. — On mande de Vivero qu'un capitaine allemand, accompagné d'un pilote et de trois marins de la même nationalité, ont été rencontrés ce matin sur la plage de Burela; ils paraissaient avoir fait un long parcours à la nage.

Ces naufragés refusent de fournir aucun renseignement. On suppose qu'ils faisaient partie de l'équipage d'un sous-marin perdu.

Un Complot pour tuer M. Milioukoff

Pétrograd, 3 janvier. — Pour se venger de la chute de Sturmer et de l'écroulement de leurs rêves de paix séparée, les chefs des « cent noirs germanophiles » avaient décidé de faire assassiner M. Milioukoff, chef des cadets, qui contribua à la chute de l'ancien premier ministre. Mais l'homme chargé d'exécuter le complot préféra faire connaître, au risque de sa vie, l'attentat projeté plutôt que de commettre ce crime.

M. Boutzoullo, l'affilié en question, alla trouver M. Vassilievsky, directeur de journal, auquel il fit une confession complète et fournit toutes les preuves de la véracité de ses dires. Le procureur Gromoff est chargé de l'enquête sur cette affaire sensationnelle.

Voici un résumé de la confession de M. Boutzoullo, ami personnel de Doubrovine du comte Konevitzine et d'autres chefs influents de l'Union : « Je suis venu demander une avance d'argent à M. Doubrovine, le directeur du « Rousskoïé Znamio ». Il me regarda fixement et me dit : « Je veux bien, » l'avance vous est accordée, venez me voir » chez moi, j'ai du travail pour vous. »

« Chez lui, M. Doubrovine me dit, à brûle-pourpoint : « Il faut nous débarrasser de » Milioukoff. C'est toi qui le tueras, tu es » mobilisé, et cette mort doit être une ré» ponse de l'armée russe au dernier discours » prononcé par Milioukoff à la Douma. Le » ministre de la guerre lui a serré la main, » mais, toi, le représentant de l'armée russe, » tu exécuteras ce traître, ce révolution» naire. »

« Pourquoi n'ai-je pas refusé sur le champ? Vous n'ignorez pas que cela est impossible, qu'il faut que nous obéissions aveuglément. Doubrovine me donna 300 roubles au lieu de 50 que je lui demandais, et je le quittai. Mais, depuis, je suis fou d'angoisse et de terreur, je ne veux pas assassiner : ce crime me révolte. Mais si je ne voulais pas devenir assassin, je ne pouvais pas refuser ouvertement, sinon, ils m'auraient supprimé sans merci. Et, maintenant, je me cache, j'évite de les rencontrer; je sais comment mes amis savent promptement faire disparaître ceux qui les gênent. Depuis dix ans que je fais partie de l'Union j'en ai vu des exemples. »

Boutzoullo remit à M. Vassilievsky plusieurs documents qui ne laissent aucun doute sur les dispositions qui ont été prises par l'Union pour accomplir ce crime. Milioukoff était étroitement surveillé et filé. Toutes ses habitudes, les heures de son travail et de ses sorties, les plans de son appartement furent communiqués à Boutzoullo, qui devait se tenir constamment dans une brasserie en face de la maison de M. Milioukoff. Cette brasserie — chose curieuse — appartient à un affilié de l'Union. Boutzoullo, qui est un excellent tireur, devait lui-même choisir le jour et le moment les plus favorables pour frapper le chef des cadets, soit dans la rue, soit dans la maison même du célèbre orateur.

L'ASSASSINAT DE RASPOUTINE

Pétrograd, 3 janvier. — C'est hier matin, près du pont de Petrowsky, qu'a été trouvé, dans la petite Néva, le cadavre de Grégoire Raspoutine. Il portait deux blessures faites par une arme à feu, l'une à la tête, l'autre à la poitrine.

L'Opposition bulgare attaque vivement M. Radoslavoff, Président du Conseil

Rome, 3 janvier. — Lors de la discussion du budget des affaires étrangères au Sobranié bulgare, l'opposition a dirigé contre le gouvernement de violentes attaques, lui reprochant de laisser s'accroître formidablement la dette du pays, qui atteint maintenant plus de 3 milliards. Elle a non seulement reproché au gouvernement les déficits continuels du budget, mais aussi ses méthodes politiques.

Plusieurs orateurs de l'opposition se sont élevés avec violence contre la mainmise des Allemands sur la Bulgarie et contre la présence d'officiers allemands et autrichiens dans chaque régiment bulgare.

Un orateur de l'opposition s'est particulièrement attaché à démontrer que c'était une lourde faute que d'avoir coopéré avec l'Allemagne et l'Autriche à la conquête de la Roumanie, et que les troupes bulgares n'auraient jamais dû avoir d'autre terrain d'opération que la Dobroudja.

M. Radoslavoff a cherché à répondre aux critiques qui étaient adressées au gouvernement, mais ses explications embarrassées ont été loin d'être bien accueillies.

Répondant à l'accusation d'obéir à l'état-major austro-allemand, il a déclaré que les officiers allemands servant dans l'armée bulgare étaient entièrement sous les ordres de l'état-major bulgare. Cette déclaration a été accueillie avec d'autant plus de scepticisme, que l'opinion publique bulgare s'indigne depuis longtemps déjà de la conduite des représentants du grand état-major allemand, qui commandent en Bulgarie absolument comme s'ils étaient chez eux.

En Italie

Mgr Gerlach sera-t-il expulsé?

Milan, 3 janvier. — Monseigneur Gerlach, qui représente à la fois, à Rome, les intérêts autrichiens et allemands, serait mis bientôt dans l'obligation de quitter la ville, où ses agissements sont considérés comme dangereux.

Le Bilan des Succès italiens

85,000 Prisonniers

Rome, 3 janvier (officiel). — Depuis le début de la guerre, l'Italie a occupé, dans le Trentin seulement, 1,760 kilomètres carrés, englobant 64 communes ayant une population de 90,000 habitants; dans la zone de l'Isonzo et du Carso, 1,300 kilomètres carrés, 68 communes et 170,000 habitants. Les Italiens ont fait 85,000 prisonniers. La ligne frontière, qui avait 800 kilomètres, s'est rétrécie et n'est plus que de 600. Sur le front italien, ont été creusés 3,000 kilomètres de tranchées.

Un Incident à Rome

UN DEMENTI DE M. CAILLAUX

Paris, 3 janvier. — Sous ce titre : « Un Incident à Rome », nous avons reproduit une dépêche de Rome au « Times » relatant des démarches faites par M. Caillaux au cours d'un voyage qu'il accomplit actuellement en Italie. A ce sujet, l'ancien président du conseil fait publier la dépêche suivante :

« Naples, 2 janvier. — Oppose démenti formel à fable ridicule publiée par « Times ». Mets journal anglais au défi justifier ses assertions. Prière publier. — CAILLAUX. »

NOUVELLES DIVERSES

De l'Ancien au Nouveau Régime postal

Paris, 3 janvier. — En ce qui concerne les correspondances, la transition s'opère sans trop de heurts, chacun y mettant du sien, personnel et clients. En attendant qu'on puisse trouver partout le timbre à 0 fr. 15, disparu de la circulation depuis le régime de l'affranchissement à 0 fr. 10, on utilise les timbres à 0 fr. 05 et à 0 fr. 10. Le stock des cartes-lettres, cartes postales, cartes et enveloppes pneumatiques timbrées à l'ancien tarif étant encore considérable, on continuera à les vendre au public, qui devra compléter l'affranchissement à l'aide de timbres supplémentaires en attendant la nouvelle fabrication.

Quant aux cartes postales destinées à l'étranger, le régime international existant ne pouvant être changé sans une convention spéciale prise lors d'un Congrès international, elles continueront à voyager munies d'un timbre de 0 fr. 10. Pour la France et les colonies, seules les cartes postales ne portant pas plus de cinq mots pourront être expédiées pour 0 fr. 10; les autres devront être timbrées à 0 fr. 15.

Les Rapatriements vont reprendre

Schaffhouse, 3 janvier. — Les transports d'évacués français, interrompus depuis le 21 décembre, vont reprendre. 50,000 évacués seront rapatriés successivement, viâ Schaffhouse-Zurich et Genève. Deux trains circuleront quotidiennement, dimanches exceptés.

Les Voleurs boches

Les vins du roi Pierre

On lit dans la « Frankfurter Zeitung » du 24 décembre 1916 l'annonce suivante :

« Vins blancs fins de Semendria, année 1915, provenant des domaines du roi Pierre, équivalents pour le prix et la qualité à un bon cru du Rhin de l'année 1915. La livraison n'est faite que dans les bouteilles d'origine du service de l'intendance de la 11e armée. Geppert et Cie, fournisseurs de la Cour, à Buhl et Affental (Bade). »

M. Take Joneseo se déclare certain de la Victoire

Jassy, 29 décembre (retardée). — M. Take Jonesco exprime la conviction profonde que le devoir de la race roumaine était bien celui qu'elle a accompli. Il croit que la participation de la Roumanie était indispensable entre deux civilisations, entre deux mondes : le monde du droit et le monde de la force.

« Dans un pareil conflit, a-t-il dit, personne ne peut être en dehors des conséquences de la guerre, personne ne peut être neutre ni passif, c'est-à-dire accepter que l'on décide de soi sans soi. Le devoir des gouvernants est de dire au pays que nous serions entrés en guerre même si nous n'avions pas cru à la victoire, que nous n'avons pas agi par calcul, mais par devoir; que, quelles que soient nos douleurs et nos pertes, même si nous arrivions à l'exil total, à la ruine générale, à la destruction de tout, ce serait encore payer trop peu l'honneur de la nation. »

Mais M. Take Jonesco ajouta : « Heureusement, l'accomplissement du devoir coïncide avec un choix heureux. »

L'orateur s'est déclaré aussi sûr de la victoire finale que de la lumière du jour : **« Tout peut arriver, a-t-il dit, sauf la victoire des Allemands. Aucune technique, aucun nombre, aucun génie militaire ne saurait réussir à mettre le talon sur la liberté des peuples de l'Europe. Ce que le noble peuple français, conduit par le plus grand homme de toute l'histoire, n'a pas réussi, les Allemands, qui se plaisent dans la servitude, et leur empereur, simple imitation de Napoléon, ne le réussiront jamais. Nous sommes confiants dans la victoire. Nous acceptons toutes les douleurs et toutes les souffrances, puisqu'il nous sera donné à nous d'écrire l'épopée de la Roumanie. »**

Autour de Braïla

Londres, 2 janvier. — Il est évident que la prétention des Allemands d'avoir repoussé nos alliés de la tête de pont de Braïla n'était pas exacte. La vérité est que les Russes, afin de conserver leur front en alignement avec l'armée roumaine en se repliant plus à l'ouest, se sont volontairement retirés, en profitant de la nuit, vers de plus fortes positions.

Ce mouvement à la tête de pont ne fut en aucune façon exécuté sous la pression exercée par l'ennemi. Les Allemands qui affirmaient dimanche que leurs attaques étaient continuelles sur cette tête de pont, ne parlent plus aujourd'hui de ces attaques, car ils ont subi de sérieux revers à la suite d'opérations qui permirent de dégager Braïla de la pression ennemie.

Une Grande Bataille est imminente sur les bords du Sereth

Pétrograd, 3 janvier. — La longue et inébranlable retraite russe sur les lignes du Sereth est maintenant virtuellement terminée. Il semble évident, en tout cas, que l'armée russe et l'armée de Falkenhayn sont à la veille d'engager une grande bataille qui paraît appelée à avoir des conséquences importantes. L'attaque de flanc, le long de la frontière moldave, continue avec acharnement; cependant, les Communiqués ne donnent, au sujet des résultats de cette lutte, que des renseignements assez confus.

Puissant Effort allemand en Moldavie

Pétrograd, 3 janvier. — **Des forces allemandes importantes font de grands efforts pour se frayer un passage en Moldavie, en traversant la vallée de l'Oltu.**

Les Allemands bombardent Braïla et Galatz

Pétrograd, 3 janvier. — Des aéros et des zeppelins allemands ont lancé des bombes assez nombreuses sur Braïla et sur Galatz.

Comment les Turcs avouent leur Défaite du Sinaï

Genève, 3 janvier. — Une note officielle turque avoue la perte de la péninsule de Sinaï. Elle ajoute que les Anglais propagent la nouvelle d'une grande victoire près d'El-Arisch et de Magdaba, et qu'ils ont exagéré le nombre des prisonniers et l'importance du butin. « Nous avons, ajoute la note, évacué la ville d'El-Arisch volontairement sans combat. Il est vrai que près de Magdaba, un combat a eu lieu au cours duquel nos avant-gardes ont subi des pertes. »

Les Turcs résidant en Suisse rappelés

Genève, 3 janvier. — Les consulats généraux prient tous les sujets turcs en Suisse de demander sans délai leur passeport pour rentrer en Turquie.

Sur Mer

Canonnade dans la Direction de Zeebrugge

Amsterdam, 2 janvier. — Le bruit sourd d'une canonnade en mer, dans la direction de Zeebrugge, a été entendu hier après-midi.

Sous-Marins ennemis dans les Eaux espagnoles

TROIS ATTENTATS

Madrid, 2 janvier. — La « Correspondencia de Espana » reproduit ce matin le récit détaillé fait par un journal de la Corogne des dangers auxquels furent exposés le capitaine et les matelots de la goélette anglaise « Spinaway », torpillée le 25 décembre. Les malheureux furent abandonnés n'ayant pour toutes provisions que quelques biscuits et luttèrent pendant deux jours contre le mauvais temps et la faim avant d'arriver au cap Fillano.

Madrid, 2 janvier. — Un journal de Gijon dit que les barques de pêcheurs de cette localité rencontrent fréquemment des sous-marins allemands qui opèrent en face de la côte asturienne, entre Finisterre et Bilbao. Tout récemment, des pêcheurs qui se trouvaient à environ 9 milles de la côte virent apparaître un sous-marin dont le commandant leur demanda s'ils pouvaient lui vendre du poisson. Le patron pêcheur ayant répondu qu'ils n'avaient encore rien pris, le sous-marin s'éloigna à toute vitesse vers l'ouest. Quelques instants après, les pêcheurs aperçurent un second submersible qui suivait la même direction.

Santander, 2 janvier. — Les naufragés du navire espagnol « Marquez-de-Urquijo » sont arrivés dans le port de Santander, à bord du vaisseau norvégien « Constanza ». Ils ont déclaré que, malgré leurs supplications, leur navire fut coulé par un sous-marin dont le commandant avoua que les Allemands avaient reçu l'ordre formel de torpiller, sans aucune considération, tout navire chargé de minerai qu'ils rencontreraient en se bornant à sauver les équipages espagnols. Le commandant ordonna alors aux marins du « Marquez-de-Urquijo » de se réfugier dans leurs propres canots qui allèrent à la dérive jusqu'au moment où ils rencontrèrent le « Constanza ».

Le Paquebot « Rouen » torpillé mais non coulé

Dieppe, 3 janvier. — Le paquebot réquisitionné « Rouen », affecté avant la guerre au service des voyageurs, entre Dieppe et Newhaven, a été torpillé par un sous-marin allemand, jeudi dernier, et coupé en deux, mais il s'est maintenu à flot. Les remorqueurs et patrouilleurs envoyés à sa recherche ont pu le ramener dans le port de Dieppe. Tout l'équipage, à l'exception de cinq hommes, a pu être sauvé, trois des naufragés ont été blessés par l'explosion.

Construit en 1912, le paquebot « Rouen », qui appartient à la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, jauge 1,656 tonnes, ses machines possèdent une force de de 8,000 chevaux.

Paquebot échoué

Londres, 3 janvier. — Le paquebot « Nestorian » s'est échoué dans les eaux britanniques au milieu du brouillard. Il est perdu. L'équipage, composé d'une centaine d'hommes, a été sauvé, à l'exception d'un marin qui a été tué accidentellement.

Communiqué belge

Le Havre, 2 janvier.

Sur tout le front de l'armée belge, l'activité réciproque de l'artillerie a été assez grande. Les batteries belges ont exécuté des tirs réussis à l'est de RAMSCAPELLE, DIXMUDE et STEENSTRAETE.

Une Circulaire du Ministre de la Guerre

L'Emploi dans l'Armée du Personnel non Militaire

Paris, 1er janvier. — Le ministre de la guerre adresse aux généraux commandant les régions la circulaire ci-après :

Dans ma circulaire en date du 22 juin 1916 relative au remplacement des hommes du service armé employés à l'intérieur, je vous avais indiqué où il y avait lieu de faire appel à du personnel non militaire qui, outre des femmes, pouvait comprendre : 1° des hommes dégagés des obligations militaires (autres que engagés spéciaux); 2° des mutilés; 3° des jeunes gens non encore liés au service; 4° des étrangers.

Or, il m'a été rendu compte que, presque nulle part, on n'avait eu recours aux ressources que peuvent offrir ces quatre catégories de personnel ou qu'on ne les avait utilisées que dans une mesure très restreinte, à titre pour ainsi dire exceptionnel. A l'heure actuelle, aucun élément ne doit être négligé. Avec la prolongation de la guerre se manifestent des besoins de plus en plus urgents, et les économies à réaliser en hommes, tant du service auxiliaire que du service armé, s'imposent donc d'une manière chaque jour plus impérieuse.

Vous voudrez donc bien donner à tous les corps et services placés sous votre commandement des instructions formelles pour que les prescriptions de ma circulaire précitée du 22 juin dernier soient appliquées avec la ferme volonté de ne laisser échapper aucune collaboration à l'œuvre de défense commune.

Une certaine indécision a pu, il est vrai, se manifester quant aux conditions d'emploi du personnel énuméré ci-dessus. La présente circulaire a pour objet de lever toute incertitude à cet égard et de donner des indications d'ordre général quant à l'utilisation des ressources qu'on peut en tirer. Dans tous les corps de troupe, dépôts et services de la zone de l'intérieur, sans exception, ainsi que dans ceux de la zone des armées ne relevant pas du général en chef, et pour ceux qui en relèvent, suivant les conditions qu'il fixera, il devra être fait appel au personnel susvisé pour tous les travaux et toutes les catégories d'emploi qui pourront lui être confiés, suivant les aptitudes et les moyens de chacun. On acceptera tous les concours et on les provoquera par tous les modes de propagande, en posant en principe que, dans une période comme celle que nous traversons, il n'est pas de collaboration utile qui ne doive être sollicitée ou que l'on puisse refuser. En principe, on s'inspirera, pour le recrutement et la fixation des salaires, ainsi que pour toutes les autres questions relatives à l'emploi de ce personnel, des dispositions de l'instruction du 1er décembre 1916 sur l'emploi de la main-d'œuvre féminine, sous réserve de celles de ces dispositions qui, manifestement, ne peuvent lui être appliquées et en se conformant aux indications ci-après pour chacune des quatre catégories susvisées. Il demeure d'ailleurs entendu que l'emploi de ce personnel dans les établissements militaires reste soumis au régime du décret du 26 février 1897.

1° Hommes dégagés d'obligations militaires (autres que les engagés spéciaux). — Seront retenues toutes les demandes d'emploi provenant des hommes de cette catégorie, soit à titre gracieux, soit contre rémunération, si ces hommes remplissent par ailleurs les conditions de capacité professionnelle ou de valeur physique requises pour l'emploi sollicité. Les postulants devront, en outre, être de nationalité française, produire un extrait de leur casier judiciaire (bulletin n° 3), un certificat de bonne vie et mœurs, un certificat d'un médecin militaire constatant qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse. Ils ne seront employés que si, en outre, les résultats de l'enquête faite par la gendarmerie ont été favorables.

2° Mutilés et réformés. — Une circulaire du 24 octobre 1916 a préconisé l'emploi dans les établissements militaires des mutilés et réformés de la guerre. Leur utilisation ne doit pas se borner aux établissements militaires proprement dits, mais doit être étendue aux états-majors, dépôts de corps de troupe et services militaires de toute nature pour tous les emplois pouvant leur être confiés. Tels sont, dans les corps de troupe, ceux de vaguemestre, garde-magasin chargés de la surveillance de l'infirmerie régimentaire ou de l'infirmerie vétérinaire, d'employé de bureau dans les divers services régimentaires, garde-parc, planton, ouvrier de casernement, etc., et en général tout emploi n'exigeant pas la possession de l'intégralité de tous les moyens physiques. Tels aussi, dans les états-majors et services, tous les emplois de secrétaire, plantons, garde-magasin, etc.

Les emplois pouvant être confiés aux mutilés et réformés sont d'ailleurs le plus souvent d'une nature telle qu'il y aura intérêt à les comprendre dans la catégorie des emplois permanents à leur réserver par application de la loi du 17 avril 1916 et du règlement d'administration publique en date du 14 juillet 1916.

Vous voudrez me faire connaître votre avis au sujet de la possibilité de réserver légalement aux mutilés et réformés de la guerre la totalité ou une proportion déterminée des emplois de cette nature. En ce qui concerne le statut à conférer aux mutilés et réformés qui seront employés dans ces conditions, on se conformera à toutes les dispositions de la circulaire précitée du 24 octobre 1916. En particulier, les intéressés devront être rétribués d'après l'emploi qui leur sera dévolu et les services réels qu'ils rendent, sans que la pension ou la gratification dont ils jouissent et qu'ils continueront à recevoir puissent être invoquées pour limiter le salaire ou le traitement à leur attribuer.

Pouvant être appelés à commander ou à surveiller du personnel militaire mobilisé, il sera souvent nécessaire de leur donner autorité sur ce personnel en qualité de surveillants. Sur leur rapport, les chefs de corps et de service prononceront les sanctions nécessaires pour faire respecter l'autorité dont ils auront investi ces employés civils.

3° Jeunes gens non encore liés au service. — Dans la plupart des localités on peut trouver des jeunes gens non encore liés au service et même des jeunes garçons désœuvrés très susceptibles de remplacer soit dans les dépôts des corps de troupe, soit dans les différents services, les hommes du service auxiliaire qui y sont employés. Parmi les emplois qui peuvent leur être confiés on citera, notamment, ceux d'employé de bureau, de manutentionnaire, de planton, etc. En engageant de préférence des orphelins de la guerre, on fera de plus acte de solidarité nationale.

Seront sollicitées et retenues, en vue de toute utilisation possible, les demandes émanant de jeunes gens et de jeunes garçons, sous la réserve qu'ils seront âgés de 13 ans révolus, ou de 12 ans, s'ils sont pourvus du certificat d'études primaires et d'un certificat d'aptitude physique. Les postulants devront, en outre, être présentés par leurs parents et munis d'un certificat de bonne vie et mœurs, et ne devront être embauchés qu'autant que l'enquête de la gendarmerie leur aura été favorable.

4° Etrangers. — Les demandes formulées par des étrangers appartenant à des nations alliées ou neutres pourront être accueillies dans les mêmes conditions que celles indiquées plus haut pour les catégories précédentes, sous la réserve que les postulants aient au moins un an de résidence en France, produisent un certificat de moralité de l'agent consulaire de leur pays et que l'enquête à laquelle il sera procédé ait établi que leurs sentiments à l'égard de la France et de ses alliés ne peuvent être suspectés. Il conviendra d'ailleurs de n'utiliser ces concours que dans les services où la présence d'étrangers ne peut présenter aucun inconvénient.

Le personnel des quatre catégories susvisées conservera la tenue civile, mais recevra un brassard dont le port sera obligatoire dans le service et facultatif en dehors des heures de service. Pour la fixation des salaires, vous vous inspirerez des mêmes règles que celles qui ont été données dans l'instruction sur l'emploi de la main-d'œuvre féminine, et vous me soumettrez pour le 1er février prochain vos propositions à cet égard. Vous n'aurez d'ailleurs pas à attendre cette date pour procéder au recrutement des quatre catégories de personnel qui font l'objet de cette circulaire. Vous préviendrez simplement les intéressés que les salaires provisoires que vous leur attribuerez dès maintenant sont susceptibles d'être modifiés après examen de ma part.

Vous ne perdrez pas

Les Révélations sensationnelles de M. Milioukoff à la Douma

COMMENT FURENT DÉMASQUÉES LES MENÉES ALLEMANDES POUR UNE PAIX SÉPARÉE

La Chute du Premier Ministre Sturmer

Paris, 2 janvier. — *Récemment, nous avons retracé à grands traits la grande séance de la Douma, où l'orateur le plus en vue des fractions libérales, M. Milioukoff, avait prononcé un discours sensationnel contre toutes les lacunes de l'action de guerre et contre les campagnes occultes qui paralysaient l'effort national. Avant que le chef du parti des Cadets prît la parole, le premier ministre, qui était alors M. Sturmer, quitta la salle du Parlement.*

On se rappelle la démarche inattendue et significative qui eut lieu à la séance suivante : L'apparition des ministres de la guerre et de la marine Chouvaief et Grigorovitch et leurs déclarations énergiques ainsi que la démarche du ministre de la guerre, qui alla serrer la main à M. Milioukoff en disant à voix haute : « Je vous remercie. » Le discours de M. Milioukoff avait été cependant retenu : évidemment dans le but d'être communiqué en haut lieu avant toute publication.

On avait même parlé de poursuites contre son auteur, mais bientôt on apprenait la retraite de M. Sturmer, et l'acte d'accusation contre les faiblesses dangereuses de sa politique était publié avec autorisation de la censure avec quelques coupures.

Nous sommes autorisés aujourd'hui à reproduire ce document parlementaire qui a suscité dans tout le monde politique russe une profonde et durable impression. En voici les principaux passages :

Le leader des Cadets a d'abord exposé l'affaire toujours en suspens du général Soukhomlinof, l'ancien ministre de la guerre. Après avoir vigoureusement critiqué les négligences et les complaisances de l'ancien ministre de la guerre, qui ont eu sur les opérations de l'armée russe de si pénibles conséquences, l'orateur a abordé la non moins grave question des menées allemandes en Russie et des intelligences que ces menées ont rencontrées.

Une Main ennemie

» Messieurs, dans le Livre jaune français ont été publiés des documents allemands contenant des règles et des conseils sur la meilleure manière de désorganiser les pays ennemis, d'y créer des désordres et d'aider à la fermentation des esprits. Eh bien, Messieurs, si les Allemands voulaient dépenser dans ce but tout leur argent et faire agir toutes leurs influences, ils ne pourraient mieux réussir que n'a réussi le gouvernement russe...

» Messieurs, c'est le 13 juillet 1916 déjà que je vous ai prévenus, du haut de cette tribune, que des bruits de trahison couraient à travers la terre russe et que ces rumeurs, montant très haut, n'épargnaient personne, hélas ! Cet avertissement, comme les autres, ne fut pas pris en considération. En voici maintenant le résultat : parcourons la déclaration des vingt-huit présidents de bureau de Zemstvos, réunis à Moscou le 29 octobre 1916, nous y trouvons le passage suivant : « Les soupçons pénibles et effroyables, les rumeurs sinistres de trahison, de forces occultes qui travaillent pour l'Allemagne en s'efforçant de créer un terrain favorable pour une paix honteuse, au prix de la destruction de notre unité nationale, tous ces bruits se sont transformés en cette certitude : une main ennemie dirige secrètement les affaires de la nation. »

» Naturellement, ces bruits attribuent au gouvernement cette opinion que la continuation de la lutte est inutile et qu'il faut faire la paix séparée. Mais comment empêcher la naissance de tels soupçons, quand un groupe de personnages occultes dirigent les affaires de l'Etat, tout en s'occupant en même temps de leurs intérêts les plus vils !

Un Agent secret de M. Sturmer

» J'ai entre les mains le numéro du 16 septembre du « Berliner Tageblatt », qui contient l'article intitulé « Manouilof... (censuré)... Sturmer... (censuré). Ces renseignements sont faux en partie. L'auteur de l'article a l'air de faire croire que c'est Sturmer qui fit mettre en état d'arrestation son secrétaire particulier, Manasevitch-Manouilof. Mais, Messieurs, vous savez bien que ce n'est pas vrai; vous savez bien que tous ceux qui firent arrêter ce Manasevitch, sans en informer Sturmer, furent expulsés du cabinet. Non, ce n'est pas Sturmer qui a fait arrêter Manasevitch; bien au contraire, il l'a fait libérer. (Applaudissements frénétiques à gauche. Des voix : « C'est exact ! ») Vous vous demandez sans doute quel est ce Manasevitch-Manouilof ? Quel intérêt il nous offre ? Je vais vous le dire. Manasevitch-Manouilof est un ancien fonctionnaire de la police secrète russe à Paris, qui donna en son temps, au « Novoïé Vremia » des détails piquants sur la vie des révolutionnaires russes. Mais ce qui est plus intéressant pour nous, c'est qu'il fut chargé en même temps de missions secrètes; une de celles-ci vous intéressera particulièrement. Il y a quelques années, ce Manasevitch entra en pourparlers avec le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne. Ce dernier offrait une grande somme, 800,000 roubles, dit-on, pour acheter la rédaction du « Novoïé Vremia ». Je suis heureux de déclarer qu'un collaborateur de ce journal, auquel Manasevitch s'était d'abord adressé, le chassa de son appartement. Le comte de Pourtalès eut beaucoup de peine à étouffer cette histoire désagréable. Voici donc, Messieurs, les missions dont on charge le secrétaire particulier de M. Sturmer, du ministre des affaires étrangères. (Bruit, quelques voix : Honte !)

» Pourquoi cet individu fut-il arrêté ? On le sait depuis longtemps, et je ne vous apprendrai rien de nouveau : il fut arrêté parce qu'il se rendit coupable de concussion. Pourquoi fut-il relâché ? Ce n'est également pas un secret : il déclara au juge d'instruction qu'il partagea les fruits de cette concussion... (censuré)... Manouilof, Sturmer... (censuré)... L'article du « Berliner Tageblatt » indique encore deux noms, celui du prince Andronikof et celui du métropolite Pitirime. On attribue à l'influence de ce dernier et de... (censuré)... la nomination de Sturmer.

La Presse ennemie et le Premier Ministre Sturmer

» Permettez-moi quelques détails sur cette nomination. J'étais à l'étranger lorsque j'en eus connaissance; elle se mêle donc à mes souvenirs de voyage. Je vous raconterai donc tout simplement ce que j'appris le long de ma route; vous en tirerez vous-mêmes les conclusions. A peine avais-je quitté ce pays — c'était quelques jours après la retraite de Sasonow — que les journaux suédois d'abord, ceux d'Allemagne et d'Autriche, ensuite, m'apprirent le choix de Sturmer comme ministre russe des affaires étrangères. Voici ce que disaient ces journaux. Je vais vous en lire quelques extraits, sans les commenter. »

M. Milioukoff donne alors lecture des principaux organes d'Allemagne et d'Autriche. Il s'en dégage la certitude pour les journaux allemands et autrichiens que Sturmer agira contre la continuation de la guerre.

Le Travail de Destruction des Emissaires germanophiles

M. Milioukoff, poursuivant son discours, déclare :

« Sans doute, les relations existant depuis dix ans ne peuvent être détruites par le caprice d'un seul personnage, et la presse alliée, comme la nôtre, avait raison d'affirmer que le changement de ministre ne pouvait transformer en aucune façon la politique russe; mais dans une affaire aussi délicate que la diplomatie existent des nuances : il y a de la broderie (dentelles), il y a aussi de la vulgaire couture. La confection des dentelles n'est possible que dans des circonstances particulières, dans des conditions favorables. Eh bien ! moi, Messieurs, j'ai vu la destruction des fibres les plus délicates de cette broderie tissée par les alliés; j'ai vu cette destruction à Londres et à Paris !

» Voilà ce que fut Sturmer et peut-être avait-il une raison à lui de nous promettre la possession de Constantinople et des détroits. Je me demandai alors : Selon quel arrangement tout cela se fait-il ? Je partis en Suisse me reposer un peu, mais les mêmes obsessions m'y poursuivirent, car jusque sur les bords du Leman et à Berne, j'ai pu constater l'activité de l'ancien département de Sturmer, celui du ministère des affaires étrangères et de la police.

» Sans doute, la Suisse est un pays où se croisent toutes les propagandes possibles; Elle est pour cette raison un poste d'observation très commode, permettant de suivre à la trace la diplomatie de nos ennemis. Aussi, le système des « missions spéciales » y est-il particulièrement développé. Mais, sous le couvert de ces dernières, existent des missions d'un genre particulier. On me disait : « Demandez-donc, s'il vous plaît, là-bas, à Pétrograd, ce que fait en Suisse le « célèbre Rataief (ancien fonctionnaire de la « police secrète russe à Paris) ? Demandez « également pourquoi Ladebef, un agent de « police secrète russe, vient d'y arriver ? et « pourquoi ce fonctionnaire est un habitué « des salons de certaines dames russes connues pour leurs sympathies allemandes ? »

» On voit que Mme Wasiltchikof a ses partisans et ses imitatrices. Je me borne à indiquer qu'à l'étranger elle eut des relations suivies avec un prince autrichien, puis avec un baron allemand. Son salon, à la via Cavour, à Florence, puis à Montreux, en Suisse, était d'ailleurs bien connu pour les sympathies germanophiles qui s'y manifestaient. Maintenant, cette dame a transféré ses pénates à Pétrograd. Lors des grandes cérémonies, on a pu lire son nom dans les journaux.

» J'ai trouvé également à Paris des traces fraîches de son passage : les Parisiens furent scandalisés des sentiments germanophiles de cette dame, et, dois-je ajouter, de sa conduite envers l'ambassadeur de Russie, bien que celui-ci n'ait eu aucune responsabilité dans cette affaire. Il faut se rappeler que cette dame est celle qui dirigea la carrière de Sturmer. Il y a quelques années déjà, elle sollicitait ouvertement pour lui un poste d'ambassadeur. Je dois dire que cette sollicitation fut considérée à cette époque comme parfaitement ridicule. Il n'y fut donné aucune suite. »

La Tunique de Nessus

Le leader des Cadets conclut :

« Bref, Messieurs, je n'affirme pas avoir exposé la situation telle qu'elle existe réellement, mais il est avéré qu'une sorte de tunique de Nessus enveloppe certains de nos milieux et favorise ouvertement cette propagande, dont sir George Bukanan parlait franchement ces jours derniers. Il nous faut donc, Messieurs, décider d'ouvrir une instruction judiciaire identique à celle qui fut faite dans le cas Soukhomlinof. En accusant ce dernier, nous n'avions pas de preuves absolues. C'est l'instruction qui les a découvertes, mais nous entendions déjà ce que nous entendons maintenant : l'appel instinctif de tout le pays. »

L'Italie remet à son tour une Note à la Grèce

Rome, 2 janvier. — Un télégramme d'Athènes à l'agence Stefani en date du 31 décembre annonce qu'après la remise de la Note par les ministres de France, de Grande-Bretagne et de Russie, le ministre d'Italie a remis samedi au gouvernement grec une Note ainsi conçue :

Par ordre de son gouvernement, le soussigné, ministre d'Italie, après avoir pris connaissance de la Note remise aujourd'hui même au gouvernement hellénique par les ministres de France, de Grande-Bretagne et de Russie, représentantes des puissances garantes de la Grèce, a l'honneur de faire au même gouvernement les déclarations suivantes :

L'Italie affirme, par la présente communication, sa solidarité générale avec ses alliés; elle s'associe aux demandes et aux déclarations contenues dans la Note susdite concernant les garanties militaires que les puissances de l'Entente estiment nécessaire d'exiger de la Grèce en vue de la situation actuelle dans les Balkans, ainsi que les réparations que ces mêmes puissances croient leur être dues à la suite des événements du 1er décembre.

Pour ce qui concerne les revendications contenues dans le paragraphe 4 de la Note des puissances garantes, attendu qu'elles touchent à des questions d'ordre intérieur, l'Italie ne croit pas avoir de titre pour y intervenir et déclare se désintéresser de l'examen des dites revendications.

Pour les Orphelins Belges

Le Pape donne 100,000 francs

Milan, 2 janvier. — Le pape a donné 100,000 francs pour l'établissement des orphelins de guerre belges qui va être fondé en Hollande.

Un Manifeste des Eglises et des Universités américaines

New-York, 2 janvier. — Un manifeste qui aura certainement une grande répercussion vient d'être signé par plus d'une centaine des personnalités les plus éminentes des églises et des Universités américaines. Voici le passage essentiel de ce manifeste :

« Réclamer la fin de la présente guerre sans réclamer le règne de la vérité, de la justice et de l'honneur n'est pas chercher la paix, mais chercher un désastre. Nous sommes chrétiens et Américains.

» Comme chrétiens, nous pensons que le droit doit être maintenu, inviolé, même au prix de sacrifices considérables de vies humaines.

» Comme Américains, nous sommes conscients des responsabilités de la civilisation.

» Nous posons, en conséquence, à nos concitoyens, les questions suivantes :

» Les ravages dont la Belgique a été l'objet, et l'esclavage belge, est-ce là un bien ou un mal ?

» Le massacre de millions d'Arméniens, est-ce là une précaution permise ou un crime impardonnable ?

» La désolation de la Serbie et de la Pologne, est-ce une nécessité regrettable ou une injustice criante ?

» Le torpillage de la « Lusitania », est-ce un simple incident de guerre ou un meurtre prémédité ?

» La tentative de soulèvement des musulmans contre les chrétiens, est-ce un acte louable de la part d'un Etat ou une trahison d'un empereur chrétien ?

» Nous vous soumettons toutes ces questions. Vous direz si en criant le mot « paix » vous ne faites pas lever de leurs tombes tous nos saints et tous nos martyrs. »

Parmi les signataires figurent : l'évêque de Pensylvanie, l'évêque du Massachusetts, le président des missionnaires évangéliques américains, le président de l'Université de Princeton, les évêques de Chicago et de Tennessee, etc.

Communiqué russe

Les Russes rejettent toutes les Attaques des Boches et des Autrichiens

Pétrograd, 2 janvier.

Front occidental

Dans le secteur du village de PONIKOWTZI, au sud de BRODY, l'ennemi a ouvert un feu d'infanterie et de mitrailleuses, mais ces tentatives d'attaque ont été repoussées. Les efforts ennemis pour prendre l'offensive dans la région de la forêt de GOUKOLOWOOD et des villages de JIROFWITZE ont échoué.

Sur LA FRONTIERE DE MOLDAVIE, l'ennemi a pris l'offensive dans la région de la HAUTEUR 2690, mais notre contre-attaque l'a dispersé et il a pris la fuite en laissant des prisonniers.

Une compagnie ennemie qui attaquait d'un côté du village de RAKOTIACHE a été également repoussée.

DANS LA VALLÉE DU TROTUS, l'ennemi a bombardé nos positions avec son artillerie lourde et légère.

Nous avons repoussé une attaque de l'infanterie ennemie menée d'un côté du village de RAKOTIACHE.

Vers une heure de l'après-midi, les Autrichiens ont tenté d'attaquer vers KOTOMUBA et dans la vallée du SOULTCHA, mais ils ont été arrêtés par notre feu.

Dans la vallée de la rivière TCHEBONIACHE, les tentatives ennemies sont également restées sans succès. L'adversaire y a subi de grandes pertes.

Au NORD DE LA VALLEE DE L'OITUZ, les attaques de l'ennemi qui avançait ont été repoussées. Nos éclaireurs ont découvert une grande quantité de cadavres ennemis à deux cents pas de nos tranchées.

Front du Caucase

Près du village de FAFKER (25 kilomètres au nord-ouest de KALKUTU, nos éclaireurs ont anéanti un détachement ennemi.

Dans la région de KALICHIU (60 kilomètres nord-est de REWAMDOUZE), la tempête de neige continue.

Front roumain

Les Ennemis ont gagné du Terrain sur deux Points

Les Roumains ont été repoussés par les attaques obstinées de l'ennemi au nord et au sud de la rivière KASSINA (8 kilomètres à l'est de la frontière hongroise). Mais, par leur contre-attaque, ils ont réussi à reconquérir la position qu'ils maintiennent malgré les efforts de l'ennemi.

Dans la région de ANDREACHOUDOIGOS (12 kilomètres au sud du confluent de la POUTNA et du ZAMALA), l'ennemi nous a refoulés et a occupé des villages. Au cours de la lutte, nos troupes ont pris de nouvelles positions.

En DOBROUDJA, nos troupes ont reculé et occupé de nouvelles positions.

Le Blé roumain détruit

Genève, 2 janvier. — Les autorités militaires austro-hongroises permettent depuis deux jours à la presse de commenter le fait que les stocks de blé et de céréales roumains ont été presque complètement anéantis par les Russo-Roumains et les commissions techniques anglaises.

Tout le blé qui n'a pu être emporté en Russie a été noyé dans le pétrole et incendié, ou du moins rendu inutilisable. On sait, en effet, que le blé brûle très difficilement et qu'il est nécessaire de l'imbiber de produit inflammable pour qu'il se consume, mais les Anglais ont déversé dans les silos de la benzine et obtenu ainsi des résultats inespérés.

La déception des masses populaires austro-hongroises devant ces constatations, n'a d'égale que la fureur des milieux officiels et, notamment, des cercles militaires. L'intensité de l'effort demandé aux troupes par le commandement ennemi avait surtout en vue la préservation des stocks de céréales; or, tous ont été perdus pour les Austro-Allemands. Les quelques milliers de tonnes sauvées du désastre seront réservées à la consommation des troupes. (Agence des Balkans.)

Communiqué italien

Forte Recrudescence des Feux d'artillerie tout le long du Front

Rome, 2 janvier.

Sur tout le front, en réponse aux tirs incessants de l'adversaire, notre artillerie a maintenu sous des concentrations nourries de feu les lignes et les communications ennemies et a fait exploser un dépôt de munitions, dans les environs de CASTAGNAVIZZA (plateau Carsique).

Dans la nuit du 31 décembre et dans la journée du 1er janvier, les tirs répétés des batteries ennemies sur la ville de GORIZIA n'ont causé que des dégâts matériels.

Des avions ennemis ont tenté des incursions sur le plateau des SEPT COMMUNES, dans la vallée de SUGANA (Brenta) et sur le CARSO. L'un d'eux, pris sous nos tirs, a dû atterrir précipitamment dans ses lignes.

En Hongrie

Disette et Misère

Genève, 2 janvier. — L'Office national d'alimentation austro-hongrois a porté à la connaissance de la population par voie d'affiches que, par suite de circonstances imprévues, le lait allait manquer presque complètement pendant un mois environ. Le même avis aurait, paraît-il, été porté à la connaissance des habitants de Budapest.

Pour la première fois depuis plus de deux mois, quelques journaux hongrois, en particulier le « Szgedi-Naplo », le « Budapesti-Hirlap », l' « Az-Est » sont arrivés en Suisse sans avoir eu leurs pages d'annonces arrachées par la censure. La lecture de ces annonces, qui portent au public hongrois les offres des commerçants et industriels à l'occasion des fêtes de la Noël, est du plus vif intérêt. Elle donne, en effet, une idée absolument exacte et sincère de l'état économique du pays. En voici des extraits :

Une maison de fruits de Szegedin offre des noix à 4 couronnes 60 le kilo, occasion riche et rare; du miel à 10 couronnes le kilo; des confitures de mirabelles à 8 couronnes 50; des nèfles à 5 couronnes 20 le kilo.

Un magasin de chaussures de Budapest offre à l'occasion de Noël des souliers pour hommes depuis 50 couronnes 50 et des souliers de dames depuis 48 couronnes 50.

Un boucher offre des saucisses garanties pure chair fraîche à 12 couronnes le kilo, et un épicier du sucre et du cacao d'occasion à 3 couronnes 10 et 9 couronnes 50 le kilo.

LES TORPILLAGES

Londres, 2 janvier. — Le vapeur norvégien « Thyra » a été coulé ainsi que le voilier anglais « Harry-W.-Adams ».

On croit que le vapeur « Noroaster » a été coulé.

Le vapeur anglais « Aislobay » a été coulé et son équipage débarqué. Le capitaine a été fait prisonnier et pris à bord du sous-marin.

Christiania, 2 janvier. — Les vapeurs norvégiens « Hero » et « Nysgrand » auraient été coulés.

BORDEAUX

Il y a un an

4 JANVIER 1916

Les Autrichiens évacuent Czernowitz, les Russes ayant successivement enlevé toutes les hauteurs dominant la ville.

Le Service des Tramways

Nous n'apprendrons rien à personne en constatant une fois de plus que le service des tramways est déplorable. Les pannes, les irrégularités d'horaire, l'incohérence des voitures se succèdent en ordre de désordre, sont le régime quotidien. On répond avec plus ou moins de raison — car on pourrait discuter — par des arguments dits techniques : l'absence de main-d'œuvre et de charbon, la nécessité des économies, etc.

Ces arguments techniques nous ont vaincus ces temps-ci des suppressions de services qui vont se multiplier, nous assure-t-on. Prenons la situation telle qu'elle est, et admettons qu'elle soit vraiment produite par des cas de force majeure.

Mais on aurait pu, on aurait dû montrer au moins quelques égards pour le public, soumis à des privations variées. Or, on semble prendre plaisir à le molester.

On prévient vaguement les journaux d'une suppression de services, mais on se garde bien d'indiquer sur quelles lignes elles porteront, et à partir de quelles dates elles commenceront. Le public apprend ces « détails » par les receveuses du tramway, ou, les ignorant, se voit obligé de revenir à pied d'un bout de Bordeaux à l'autre, quand il avait le droit d'être averti. Ces vexations sont intolérables.

De plus, les voitures régagnant le soir le dépôt sans vedettes et sans qu'on puisse voir leurs couleurs, avec l'éclairage raréfié, passent rapidement devant les voyageurs attardés qui voient fuir leur dernier tramway avant d'avoir pu le reconnaître.

Il est inadmissible que le public soit traité avec ce sans-gêne. S'il subit sans se plaindre les nécessités de l'heure, qu'on lui donne au moins les compensations possibles auxquelles il a droit, au lieu de le brimer tous les jours.

Répartition du Sucre

Le comité départemental de répartition du sucre de la Gironde prévient les industriels transformant le sucre visés par le décret ministériel qu'ils doivent lui faire parvenir avant le 15 janvier leurs demandes de sucre non raffiné pour le mois de février. Ils feront passer ces demandes par les présidents de leurs Syndicats respectifs, qui les transmettront au comité.

Service des Emprunts

Le maire de Bordeaux informe les propriétaires de certificats nominatifs de dépôt des emprunts municipaux que, par suite de l'élévation de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières à partir du 1er janvier 1917, le prix net des coupons payables au porteur, détachés des dits certificats nominatifs, est ainsi fixé, quelles que soient les indications contraires qui peuvent y être portées :

1° Emprunt de 30 millions : coupon payable au 12 février 1917, net 9 fr. 55 par obligation déposée, au lieu de 9 fr. 60.

Coupons payables postérieurement, net 9 fr. 50 par obligation déposée, au lieu de 9 fr. 60;

2° Emprunt de 6 millions : Coupons payables à partir et y compris celui du 1er juillet 1917, net 8 fr. 31 par obligation déposée, au lieu de 8 fr. 40.

Comité girondin d'Assistance aux Militaires tuberculeux de la Guerre

Sanatorium de Lège

A la suite des souscriptions déjà publiées, il y a lieu d'ajouter les suivantes :

M. le docteur Dupeux, 500 fr. Œuvre du dispensaire antituberculeux de Bordeaux, 1,500 fr. M. Marc Bernheim, 1,500 fr.

Le Comité girondin a reçu également les souscriptions suivantes :

Mme H. Gradis, 1,500 fr. M. Ernest Lévy, 1,500 fr. MM. de Rothschild frères, 20,000 fr. M. et Mme Alfred Pereire, 1,500 fr.

Soit, au total : 158,620 fr.

Les souscriptions seront reçues avec reconnaissance, soit : chez M. le docteur Dupeux, président, 149, rue de Pessac; M. Durand-Dassier, secrétaire, allées de Chartres, 27; M. E. Marcillac, trésorier, 10, cours d'Alsace-Lorraine.

FAITS DIVERS

Le Drame de Bègles

Nous avons fait prendre des nouvelles de l'ouvrier d'usine, Henri-Victor Dupont, la victime du drame qui s'est déroulé à Bègles dans la soirée de lundi dernier.

L'état du blessé, qui est soigné à l'hôpital Mondenard, s'est sensiblement amélioré, et s'il ne survient pas de complication, tout espoir de le sauver n'est pas abandonné.

Grave Accident

Un tramway venant de Bacalan, mardi soir, vers six heures, passait cours Balguerie, lorsque, arrivé à la hauteur de la rue Leybardie, il tamponna une grosse charrette attelée d'un cheval. A ce moment même, Mme Peyrelongue, demeurant 33, rue Sainte-Colombe, qui passait sur le trottoir, fut atteinte par le brancard de la charrette et projetée violemment contre le mur d'un immeuble.

Relevée aussitôt par des témoins de l'accident, Mme Peyrelongue, qui portait une grave contusion à la tête, après pansement dans une pharmacie voisine, a été transportée et admise à l'hôpital Saint-André.

Mandat exécuté

Il y a quelques jours, un propriétaire de Saint-Antoine-de-Queyret était dépouillé de son portefeuille contenant en billets de banque la somme de 670 fr. Le voleur, qui était à son service, un Espagnol nommé Francisco Atès, s'était empressé de prendre la fuite.

La gendarmerie de Pellegrue, informée, fit d'actives recherches et finit par apprendre que l'Espagnol se cachait à Bordeaux. Le parquet de La Réole prévint aussitôt la brigade mobile télégraphiquement.

Mardi matin, les inspecteurs mirent la main sur le voleur, qu'ils fouillèrent immédiatement. Il était encore porteur du portefeuille dérobé, lequel ne contenait plus qu'une centaine de francs.

L'Espagnol a été écroué en attendant son transfert à La Réole.

Le Couteau

Mardi soir, cours Pasteur, un permissionnaire décoré de la croix de guerre, appartenant au 8e bataillon d'Afrique, et arrivé à Bordeaux dans la matinée, rentrait tranquillement chez lui en compagnie de sa femme, lorsque deux Espagnols le bousculèrent. Il répondit par un magistral coup de poing. Alors, l'un des Espagnols sortant son couteau en frappa le militaire qui fut blessé à la tête peu grièvement, puis il s'enfuit avec son arme. Le blessé, après un pansement, a pu regagner son domicile.

Entre Marocains

Mardi soir, vers neuf heures, deux gardiens de la paix, accompagnés de la patrouille, aperçurent dans le quartier de Mériadek, à proximité d'un débit de boissons de la place Mériadek, un Marocain couché sur le sol et qui avait à la tempe gauche une blessure d'où le sang s'échappait.

Quelques personnes interrogées déclarèrent qu'un autre Marocain présent avait frappé son compatriote. Le blessé et l'agresseur furent conduits à la Permanence, où M. Fabre, chef de la Sûreté, les interrogea.

Le blessé, Ahmed ben Hamar, âgé de 24 ans, manœuvre, accusa son compatriote, Hage Amed, également manœuvre, de lui avoir porté, au cours d'une discussion survenue entre eux, un coup de couteau. Interrogé à son tour, Hage Amed reconnaît s'être servi de son arme seulement après avoir reçu de Amed ben Hamar un formidable coup de poing à l'œil.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André; son agresseur a été écroué et mis à la disposition de M. le Juge d'instruction.

PETITE CHRONIQUE

Suicide. — Un inconnu paraissant âgé de soixante à soixante-cinq ans, s'est jeté, mercredi matin, vers trois heures, dans la Garonne, en enjambant le parapet du pont de pierre.

Retiré du fleuve, le corps a été transporté à la morgue.

Mort subite. — Le manœuvre Pierre Lacouture, âgé de trente-huit ans, a été trouvé mort à son domicile, 174, cours du Médoc. Il paraît avoir succombé aux suites d'une congestion.

Pendant une discussion. — Pour des raisons d'ordre intime, deux jeunes femmes, les nommées Blaisine Z..., sans profession, et Lina X..., artiste lyrique, se disputaient, mardi soir, vers huit heures, place Gambetta.

Profitant de la querelle, un malfaiteur inconnu emporta le sac à main de Blaisine Z... Ce sac, qu'elle avait commis l'imprudence de laisser sur un guéridon, à la terrasse d'un bar voisin, contenait la somme de huit francs et divers papiers.

Mauvaise parente. — Une jeune fille de seize ans, Marguerite M..., avait été confiée, depuis un an, par sa famille à l'une de ses cousines, la nommée Louise P... Les voisins s'étant aperçus que cette femme maltraitait et rouait de coups très fréquemment la jeune Marguerite, et cela depuis plusieurs mois, prévinrent la police.

On la fit examiner par M. le docteur de Lagoannère, qui constata sur son corps de nombreuses traces de blessures. En attendant les conclusions de l'enquête, Marguerite M... a été admise à l'hôpital Saint-André.

Les vols quotidiens. — Pendant que le soldat Louis M... effectuait des achats dans un débit de tabacs, place d'Aquitaine, mardi, dans l'après-midi, un adroit filou lui subtilisa son porte-monnaie, contenant la somme de 7 fr.

— On a volé mardi, entre six heures et demie et midi, dans le garage d'une usine, boulevard Antoine-Gautier, une bicyclette appartenant à M. Joseph Babaloyme, mécanicien, demeurant à Talence.

— On a arrêté un sujet danois, Adolf S..., charpentier à bord du vapeur belge « Egypte », pour vol d'un porte-monnaie renfermant la somme de 15 fr., au préjudice du nommé Henri Duvergé, boulanger, demeurant 7, rue Nérigean.

Sur les quais. — De complicité avec trois individus qui ont réussi à s'enfuir, le nommé Louis G..., maçon, a été surpris, dans la nuit de mardi à mercredi, au moment où il tentait de voler, dans un wagon garé quai de la Douane, des ballots de caleçons et chemises destinés à l'armée. Il a été écroué.

— Trouvé porteur de six morceaux de cuir volés quai de Bacalan, au préjudice de la Compagnie Transatlantique, le manœuvre espagnol David C..., a été également écroué.

HORLOGERIE CHARTIER fondée en 1850
de Cours l'Intendance, 62, BORDEAUX

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mardi, le tribunal a condamné :

A **un an de prison**, le manœuvre espagnol Pedro Reina, 38 ans, rue Lucien-Faure, trouvé porteur d'un sac de chaussures qu'il avait volées sur les quais.

— A **six mois de prison**, Marie Paussens, veuve Peloux, 51 ans, rue Verdier, inculpée de vol d'une charrette à bras commis à Mérignac, dans un chai appartenant à Mme Elzière, institutrice à l'école Saint-Bruno.

— A **six mois de prison**, le manœuvre espagnol Juan Santiago, rue Kléber, arrêté pour vol à la gare de La Bastide d'un colis contenant des bottes en caoutchouc.

— A **quinze jours de prison**, Jean Noélier, 18 ans, manœuvre, à Talence, qui a injurié un agent intervenu alors qu'il battait sa mère, place Simiot.

Cour d'Assises de la Gironde

Session du 1er trimestre 1917

LISTE DES JURES

Voici les noms des jurés appelés à siéger au cours de la session d'assises qui s'ouvrira à Bordeaux le lundi 15 janvier courant, sous la présidence de M. le conseiller Gisbert, assisté de ses collègues MM. Arnaudin et Saillard.

Jurés titulaires

Joseph Dutour, avocat, rue du Cerf-Volant, 13, Bordeaux.
François Delas, propriétaire à Belin.
Ernest Couderc, lithographe, rue Villedieu, 3, Bordeaux.
Louis-Albert Philippe, sous-ingénieur des ponts et chaussées, rue de Caudéran, 31, Bordeaux.
Georges Jullien, notaire à Saint-Emilion.
Antoine Jourde, négociant, rue de l'Ecole-Normale, 87, Caudéran.
Jean Francès, receveur-buraliste à Bruges.
Marchand-Huot, sans profession, rue Huguerie, 63, Bordeaux.
Jean Barry, propriétaire à Dieulivol.
Jean Hervé, docteur-médecin, cours Gambetta, Talence.
Jean Pezat, épicier à Saint-Romain-la-Virvée.
Albert Lavergne, facteur aux halles, place des Capucins, 17, Bordeaux.
Albert Pierre, entrepreneur, route du Médoc, 350, Le Bouscat.
Louis Laurent, propriétaire à Porchères.
Léonard Lacoste, cultivateur à Sigalens.
Jean Régagnon, maître de chai, rue Puyseguir, 20, Bordeaux.
Gustave Duranteau, propriétaire à Jugazan.
Jean Marches, propriétaire à Carden.
Guillaume Goireau, lithographe, rue Sainte-Catherine, 231, Bordeaux.
Henri Damey, entrepreneur à Pessac.
Jean Elie, typographe, 33, r. Sicard, Bordeaux.
Jean Gachet, forgeron à Saint-Maixent.
Fernand Barthélemy, rentier, chemin Soubiras, Caudéran
Pierre Labarthe, chauffeur, cours Le Rouzic, 41, Bordeaux.
Jean Grauller, rentier à Pessac.
Jean Hostain, négociant à Macau.
Lucien Labadie, mercier, cours Pasteur, 2, Bordeaux.
Emile Tarrissan, propriétaire à Mérignac.
Jean Hervé, propriétaire à Gauriaguet.
Marcel Allbert, propriétaire à Saint-Laurent.
Léonard Brisson, propriétaire à Libourne.
François Micheleau, propriétaire et maire à Sablons.
Charles Fournet de Vaux, propriét. à Capian.
Louis Meynieu, fabricant de futailles, rue Cabanac, 6, Bordeaux.
Pierre Eymery, propriétaire et maire à Mazion.
Emile Barbe, retraité, rue Paul-Camelle, 10, Bordeaux.

Jurés supplémentaires

Jean Lauver, typographe, rue du Noviciat, 14 Bordeaux.
Emile Daire, professeur, rue Brizard, 23, Bordeaux.
Léonce Zimmermann, négociant, cours d'Espagne, 13, Bordeaux.
Louis Gendre, retraité, rue Mautrec, 17, Bordeaux.

CHRONIQUE MARITIME

UN VOILIER ABANDONNE

Le voilier « Holt-Hill », dont nous avons annoncé le 28 novembre l'entrée en Gironde, était remorqué par le patrouilleur « Baron-d'Arvillers » ; le navire a été mouillé en Gironde.

Le quatre-mâts « Holt-Hill » a été trouvé démâté et abandonné, l'équipage ayant pu se sauver dans les embarcations du bord.

Le FEU A BORD DU « AZTEC »

Mardi matin, un commencement d'incendie s'est déclaré à bord du navire américain « Aztec » amarré au poste 14 du bassin n° 1; mais grâce à l'énergie du capitaine et au zèle de l'équipage, le feu, dont on ignore les causes, a pu être rapidement éteint par les moyens du bord.

Les pompiers, prévenus, sont arrivés sur les lieux, mais n'ont pas eu à intervenir.

COMMUNICATIONS

CINÉ-THÉATRE GIRONDIN

15-17, chemin de Pessac
JEUDI, MATINÉE ET SOIRÉE

Concerts d'Orgue de M. Ermend-Bonnal

Dimanche 7 janvier 1917, à onze heures et quart, à la basilique Saint-Michel, 30e audition.

1° Lætare puerpera (Alex. Guilmant); 2° Improvisation, 1re audition (Nadia Boulanger); 3° Paysage landais (Ermend-Bonnal); 4° Prélude et Fugue en *mi* mineur (J.-S. Bach, 1680-1750).

Personnel de la C. G. E. B

La Caisse de retraites du personnel de la Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux sera fermée le 5 janvier 1917, ce jour étant réservé à la distribution des bons de secours du comité du personnel de la dite Compagnie.

La cinquante-huitième distribution du comité de secours du personnel de la Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux aura lieu le vendredi 5 janvier, au siège du comité, aux heures habituelles.

Société protectrice de l'Enfance

Voici la liste des numéros gagnants au tirage de la tombola de la Société protectrice de l'enfance de la Gironde du 27 décembre 1916,

rue Cabirol, 5, 7, 9 :

36	96	124	172	178	226	245	255	341	369	420
500	518	565	725	732	837	848	1000	1041	1185	1293
1349	1422	1424	1509	1696	1786	1790	1869	2012	2027	2046
2069	2241	2285	2299	2521	2618	2984	3050	3055	3073	3076
3122	3164	3193	3212	3394	3402	3425	3443	3491	3507	3559
3601	3665	3733	3803	3810	3825	3888	4187	4206	4512	4573
			4610	4645	4790	4950	4999			

Préparation militaire

L'Escadron de Guyenne, Société de préparation militaire aux armes à cheval, artillerie, train des équipages, vient de fournir à l'armée, depuis le début de la guerre, plus de 300 élèves cavaliers brevetés ou engagés.

Les jeunes gens des classes 1918-1919 désireux de suivre les cours spéciaux « nouvelle méthode » peuvent se faire inscrire sans nouveau retard : tous les jours, au siège social, 8, cours Tournon, ou à MM. Soulié, président, 29, avenue du Moulin-Rouge, Caudéran; W. Destouet, directeur des cours, 49, rue Borie, téléphone 33.44; A. Loup, trésorier général, 116, cours d'Alsace-et-Lorraine; R. Lalande, secrétaire, rue Pénicaud, 12, et au local de gymnastique et tir, 23, rue Mar